

# 1. Réaffirmer les acquis positifs de notre histoire

Partons de ce que sommes. Affirmons notre identité.

Nous sommes les porteurs d'une histoire qui a commencé en 1965, dans le Mené, en Bretagne Centrale, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Rennes, pour ce qui concerne le développement local et les pays en milieu rural. Créés en 1967, les Parcs Naturels Régionaux inaugurent aussi une gouvernance locale nouvelle par l'engagement des acteurs publics et privés d'un même territoire, à partir d'une Charte, élaborée de manière participative.

Nous avons aussi, dans les années 70, participé aux « *luttés urbaines* », principalement dans les quartiers anciens dits « *en rénovation* », celle-ci consistant, le plus souvent, à démolir les immeubles existants et à chasser ailleurs les populations modestes. Le quartier de l'Alma-Gare, à Roubaix, a été pour nous emblématique de la mobilisation sociale en milieu populaire, et nous sommes garants de sa mémoire. Nous étions présents, en 1975, dans la première réhabilitation d'un grand ensemble, le boulevard de Belfort, à Lille. Nous étions aussi dans le quartier de Frais Vallon à Marseille, où nous avons fait nos classes par rapport à la réhabilitation sociale, architecturale et urbaine des grands ensembles. C'est là que se sont élaborés pour la première fois le concept et la pratique du développement social urbain.

## LA FORCE ET LES VERTUS DU MOUVEMENT ASCENDANT.

C'est dans ces deux cadres rural puis urbain, que nous avons fait l'apprentissage de la force et des vertus du « *mouvement ascendant* », issu de populations qui se sentent en retard **de** développement, qui établissent un diagnostic partagé de leurs forces et de leurs faiblesses, qui tentent, pour survivre, de construire un projet global de développement pour leur territoire, à partir de leurs atouts et de leurs potentialités, qui essaient de négocier la reconnaissance et le financement contractuel de ce projet avec tous les financeurs possibles. Nos apprentissages sont là : les méthodologies de l'animation et de la mobilisation sociale, les formes nouvelles ou renouvelées de la démocratie dans le territoire, entre les différentes catégories d'acteurs et en particulier entre élus et non-élus de la « *société civile* », l'affirmation d'une identité territoriale, la revitalisation de la mémoire collective et des valeurs culturelles spécifiques, la méthodologie de la construction et de la gestion de projets de territoire, la délimitation difficile et fluctuante d'un périmètre d'appartenance, l'utilisation de la négociation pour avoir accès aux financements croisés et contractuels.

La rencontre fructueuse de ce mouvement ascendant avec le mouvement descendant venant des décideurs et des financeurs est toujours au cœur de la réussite. L'échec de cette conjonction est toujours une cause de difficultés et de blocages.

## LA CRÉATIVITÉ DES TERRITOIRES EST NOTRE RICHESSE.

C'est dans ces deux cadres que des populations rurales et urbaines, animées par de nouveaux professionnels, agents de développement et membres des ingénieries de territoire,

chef de projets, équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale, travailleurs sociaux d'un nouveau type et animateurs des équipements de voisinage, ont mené des milliers d'expériences, ont fait vivre des milliers de réalisations que nous avons observées de près, que nous avons capitalisées, que nous avons mises en réseau. La créativité des territoires constitue notre richesse.

Le groupe interministériel « *Habitat et Vie Sociale* » (1977) a été le premier à reconnaître la validité de la démarche ascendante, assurant la réhabilitation de grands ensembles à la dérive, avec la participation indispensable des habitants. Nous sommes à la racine de la « *politique de la ville* » et de la place prépondérante qu'elle accorde à la participation des habitants, indispensable à la réussite. Après la mise en réseau national des démarches de pays aux États Généraux de Macon (1982), nous avons obtenu de l'État une première reconnaissance au travers de la planification décentralisée, de ses contrats de pays régionalisés (1982), puis de ses chartes intercommunales d'aménagement et de développement (1983). Dans le même esprit, 1984 voit la naissance des « *Comités de Bassin d'Emploi* ». Nous avons mis un grand espoir, en 1985, dans la création d'un « *Secrétariat d'État à l'économie sociale et au développement local* », au sein du gouvernement Fabius (en la personne de Jean Gatel qui venait de notre mouvement), et l'invention d'une ligne budgétaire consacrée aux « *opérations partenariales de développement local* ». Malheureusement cette innovation a été unique et n'a jamais été renouvelée. C'est enfin la reconnaissance étatique des structures de pays par la loi Pasqua (1995), puis par la loi Voynet (1999).

Dès 1991, l'Europe consacrait aussi la validité de la démarche avec le premier programme « *Liaison Entre les Actions de Développement Rural-LEADER* ». Il s'agit d'une approche transversale et intégrée, reposant sur « *un territoire vécu* », bâtie et gérée grâce à la participation des acteurs publics et privés au sein d'un « *Groupe d'Action Locale-GAL* ». En beaucoup de lieux, les GAL ont constitué des lieux d'apprentissage du travail en commun notamment pour les élus locaux.

Nous avons aussi constaté la montée irrésistible des thèmes du développement durable au sein du développement local. En 1999, les Agenda 21 expriment la même volonté de construction et de gestion démocratique d'un document transversal, abordant tous les aspects du développement durable au sein d'un territoire pertinent.

## **LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EST INTERCOMMUNAL, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EST GLOBAL, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

Nous avons constamment lutté contre des difficultés qui n'ont pas empêché les territoires en développement de se multiplier et de couvrir aujourd'hui presque tout le territoire national. Par le combat des forces centripètes de la solidarité territoriale, contre les forces centrifuges de l'esprit de clocher et de l'égoïsme communal, nous avons largement contribué à la diffusion d'une intercommunalité de développement qui paraît aujourd'hui évidente. Par le combat des forces centripètes du projet global contre les forces centrifuges des projets sectoriels, voire corporatistes, nous avons largement contribué à construire des transversalités territoriales, assurant la cohésion sociale d'un territoire. En dépit d'une énorme pression, surtout dans les années 80 et 90, nous avons apporté la preuve que le développement local n'était pas seulement économique, même si l'économie, créatrice de richesses matérielles, reste majeure. Nous avons démontré que le développement était aussi humain,

social, culturel, environnemental, anticipant ainsi les approches du développement durable qui constituent aujourd'hui une démarche consubstantiellement liée à celle du développement local. Nous avons résisté aux tentations de repli autarcique, en défendant les interdépendances et l'inter-territorialité. Nous avons su, avant la lettre, penser globalement et agir localement.

C'est tout cela que nous ne voulons pas voir disparaître avec une réforme recentralisatrice qui oublierait les acquis de ces 45 ans d'histoire, au profit d'une vision descendante, uniformisatrice, purement managériale, autoritaire, promue par le retour d'un pouvoir étatique jacobin qui nie ou minimise la validité de l'intervention citoyenne.

Décentraliser autrement, c'est accepter de revisiter cette histoire et d'admettre ses limites et ses erreurs. Mais c'est aussi identifier ce qui est toujours valable, c'est-à-dire les dynamiques sociales, les forces citoyennes des territoires sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire un nouveau cadre institutionnel pour la France.